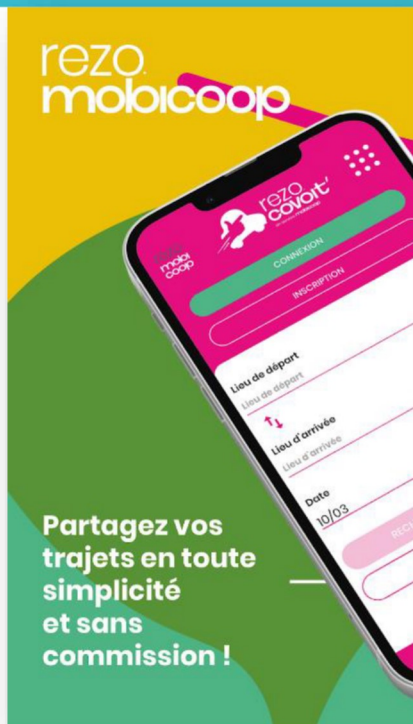


GâtiMob – l’Actu de la mobilité durable dans le Gâtinais montargois

N° 7 / Janvier 2023 / Pôle d’Équilibre Territorial et Rural Gâtinais montargois

À la une



Rezo Mobicoop : une nouvelle application pour covoiturer au quotidien

Rezo Mobicoop est la nouvelle application pour organiser tous vos trajets en covoiturage partout en France. Promue localement, à l’échelle du bassin de vie du Gâtinais montargois, l’appli présente deux espaces selon vos besoins :

- **L’espace Rezo Covoit**, une plateforme de covoiturage pour vos trajets réguliers, ponctuels et même vers des événements.
Téléchargez l’appli, créez votre compte en 5 minutes et publiez l’ensemble de vos trajets (conducteurs) ou demandes de trajets (passagers). Le conducteur peut être directement rémunéré par le passager par virement bancaire via l’application.
- **L’espace Rezo Pouce** pour vous déplacer en autostop et visualiser la carte des nombreux Arrêts sur le Pouce

Pour les personnes ne disposant pas de smartphone, il est possible d’accéder à la plateforme de covoiturage Rezo Covoit via le site internet www.mobicoop.fr

Rezo Mobicoop se distingue des autres plateformes de covoiturage telles que Blablacar Daily, Klaxit, Karos, **par l’absence de commission prélevée sur les covoitrages effectués.**

Téléchargez l’application Rezo Mobicoop :





Un plan covoiturage du quotidien doté de 150 millions d'euros

Les ministres Christophe Béchu et Clément Beaune ont lancé le 13 décembre dernier **un plan inédit pour développer le covoiturage du quotidien**. Ce plan affiche un objectif de 3 millions de trajets quotidiens réalisés en covoiturage, contre 900 000 actuellement. Ce plan contient 14 mesures et des financements dédiés. **150 millions d'euros seront mobilisés notamment pour les 3 mesures phares suivantes :**

1. **Une prime de 100 € pour les conducteurs qui se lancent dans le covoiturage.** Celle-ci sera versée via les plateformes de covoiturage comme Rezo Mobicoop,
2. **Un soutien aux covoitureurs en complément des incitations au covoiturage mise en place par les collectivités** sur le principe « 1 € de l'État pour 1 € déboursé par la collectivité »,
3. Une mobilisation du Fonds vert à hauteur de **50 millions d'euros en 2023 pour soutenir les collectivités dans leurs projets de développement d'infrastructures de covoiturage** (aires, lignes ou expérimentation de voies dédiées).

Un site internet dédié www.covoiturage.ecologie.gouv.fr permettra aux usagers de consulter les aides nationales et locales auxquels ils sont éligibles pour pratiquer le covoiturage. Le plan vise également à accompagner les employeurs pour améliorer la mobilité de leurs salariés et promouvoir le covoiturage auprès de leurs collaborateurs.



Un nouveau plan vélo et mobilités actives

Annoncé le 20 septembre 2022, **ce plan vélo et mobilités actives comporte un fonds de 250 millions d'euros pour l'année 2023 et poursuit trois objectifs principaux :**

1. **Faire du vélo et de la marche une alternative attractive à la voiture individuelle pour les déplacements de proximité** et combiné aux transports collectifs pour les déplacements de plus longues distances,
2. **Faire du vélo un levier pour notre économie** en accompagnant l'écosystème des acteurs français,
3. **Rendre le vélo accessible à toutes et tous, dès le plus jeune âge et tout au long de la vie.**

Ces fonds pourront être mobilisés par les collectivités notamment via un nouvel appel à projets A VELO2, le fonds mobilités actives et le programme « savoir rouler à vélo ».



Réseau Rémi Centre – Val de Loire : trains, lignes régulières de cars et transports à la demande

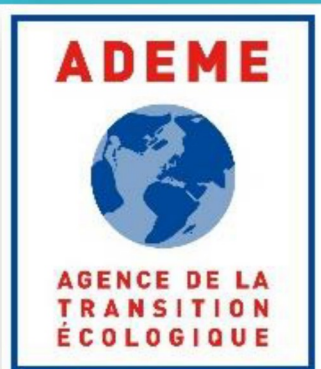
Le réseau REMI (REseau de Mobilité Interurbaine) est le nom du réseau multimodal organisé par la Région, qui comprend :

- **Des trains Rémi Express** (qui remplacent les trains Intercités repris par la Région),
- **Des trains Rémi** (anciens TER),
- **Des cars Rémi** (lignes régulières interurbaines, transports scolaires et transport à la demande).

Le territoire du PETR Gâtinais montargois est desservi par 6 lignes régulières de cars. Ces lignes sont complétées par le service Rémi + à la demande. Il s'agit d'une solution de transport à la demande qui propose 2 possibilités :

- **Rémi + à la demande vous emmène de votre domicile vers la commune principale de votre secteur**, pour rejoindre des lieux comme les centres commerciaux, marchés, maisons de santé,
- **Rémi + à la demande vous emmène du point d'arrêt de votre commune vers un arrêt de ligne régulière de votre secteur**, afin de vous déplacer librement sur le réseau.

Retrouvez l'ensemble des horaires sur le site www.remi-centrevalde Loire.fr dans la rubrique « horaires et itinéraires ».



Appel à projets A VELO 2 : 2 communautés de communes du Gâtinais montargois lauréates

Les communautés de communes Canaux et Forêts en Gâtinais (3CFG) et des Quatre Vallées (CC4V) sont lauréates de **l'appel à projets à VELO 2** afin de réaliser **2 schémas directeurs cyclables dont les coûts seront pris en charge à hauteur de 60 % par l'ADEME.**



Programme « savoir rouler à vélo » et « génération vélo 2022-2024 »

Le Savoir Rouler À Vélo (SRAV) est une des mesures du plan vélo qui vise à **permettre à chaque élève de 6 à 11 ans de maîtriser, à son entrée en 6^{ème}, la pratique autonome et sécurisée du vélo dans l'espace public.** Le SRAV s'organise dans un cadre scolaire, périscolaire ou extrascolaire et doit faire l'objet, au minimum, de **10 heures d'apprentissage** en 3 blocs pédagogiques.

En parallèle, le **programme Génération Vélo 2022-2024** a été créé afin de faire connaître le SRAV, **accompagner les collectivités dans sa mise en place, apporter des solutions de financement** et créer un vivier d'intervenants. **Le programme Génération Vélo permet par exemple pour les collectivités de prendre en charge 100 % des frais pédagogiques de formation de leurs animateurs périscolaires.** En tant que collectivité, la création d'un compte sur le site generationvelo.fr permet d'être recontacté par un animateur local afin d'envisager la mise en place du SRAV.

Pour en savoir plus :

Savoir rouler à vélo | sports.gouv.fr

www.generationvelo.fr

Une question, une demande d'information ? Nos coordonnées :

Didier KETSCHKER, Coordinateur de la Plateforme Territoriale de Mobilité du PETR

Tél : 02 38 07 50 74 Courriel : mobilite@gatinaismontargois.com

Structure :

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
Gâtinais montargois
5 allée du Docteur Gastellier
45200 Montargis

Directeur de la publication :

M. Frédéric NÉRAUD,
Président du PETR



Nos partenaires techniques et financiers :



Votre adresse de messagerie est uniquement utilisée pour vous envoyer la lettre d'information de la Plateforme Territoriale de Mobilité. Vous pouvez à tout moment envoyer un courriel à mobilite@gatinaismontargois.com pour vous désabonner.